

Maisons-Alfort, le 9 mai 2014

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif à la demande de changement de nom de la matière fertilisante ECHORIZE en MYCO-RACINES

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier, déposé par ECHO-VERT DISTRIBUTION, relatif à une demande de changement de nom de la matière fertilisante ECHORIZE en MYCO-RACINES.

Considérant que la préparation ECHORIZE dispose d'une autorisation de mise sur le marché, n°1308003, en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2023 ;

Considérant la fourniture des documents administratifs nécessaires au traitement de la demande ;

L'Anses émet un avis favorable à la demande de changement de nom de la matière fertilisante ECHORIZE en MYCO-RACINES (n° homologation : 1308003), présentée par ECHO-VERT DISTRIBUTION.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : MYCO-RACINES, FCHS